

# Paul Atanga Nji

## Kamto a franchi la ligne rouge

Les «marches blanches» de ce parti ne sont qu'«un faux prétexte» pour fomenter une insurrection, selon le Minat. **P.3**



Sollicitude du président de la République

## Les Bamboutos expriment leur gratitude à Paul Biya

S'appuyant sur les projets réalisés et en cours dans le département, ainsi que sur la reconduction de leur fils, Emmanuel Nganou Djoumessi, au poste de Mintp, les populations se sont massivement réunies à cet effet, samedi à Mbouda. **Pp.5 à 8**

Fraudes fiscale et douanière

## Ngouchinghe dos au mur

Après la publication du rapport de la Conac qui met à nu les pratiques mafieuses du sénateur Rdpc, l'étau semble se resserrer autour du patron de Congelcam. **P.4**

# AVIS DE DECES



- La grande famille Bapbwab par Messamena ;
- La grande famille Bawoua à Mekong-soo par Akonolinga ;
- Mme Ngabo Mbang Monique et son enfant à Yaoundé ;
- Mr Mbono Mbang Emmanuel, son épouse et leurs enfants à Mfou ;
- Mr Mbang Mbang Roger, ses épouses et leurs enfants à Yaoundé ;
- Mr Bekolo Mbang Jean Claude, son épouse et leurs enfants à Yaoundé et aux États-Unis (U.S.A)
- Mr Mvombo Mbang Jean-Pierre, son épouse et leurs enfants à Mekong-Soo ;
- Mme Mvodo Mbang Nicole, son époux et leurs enfants à Essamana ;
- Mme Mbang Évelyne, son époux et leurs enfants à Ebolowa ;
- Mme Etong Mbang Cécile et ses enfants à Yaoundé ;
- Mme Nyangono Mbang Angéline et ses enfants à Yaoundé,

Ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur fils, père, beau-père, grand-père et arrière grand- père,

## Le Patriarche Mbang Mbono Pierre,

survenu le 13 janvier 2019 au Centre des urgences de Yaoundé, des suites de maladie.

**Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.**

*Fait à Yaoundé, le 17.01.2019  
Mbang Mbang Roger*



RÉPLIQUE

# Atanga Nji : «Le Mrc a franchi la ligne rouge»

*Les «marches blanches» de ce parti ne sont qu'«un faux prétexte» pour fomenter une insurrection, selon le Minat.*

Sous le prétexte de contester les résultats de la présidentielle du 7 octobre 2018, de plaider pour le retour de la paix dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et se cachant derrière l'incapacité du Cameroun à obtenir l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (Can) de football 2019, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc, opposition) et son leader, Maurice Kamto, ont posé, selon le ministre de l'Administration territoriale (Minat), Paul Atanga Nji, «des actes de provocation», samedi à l'intérieur du pays et ailleurs. «Je dirai même que le Mrc a franchi la ligne rouge et a dépassé le seuil de la tolérance», a-t-il déclaré. À travers cette prise de position publique, faite un peu plus tard dans la nuit face aux médias, le Minat a planté le



décor des événements à venir et qui, selon des sources autorisées, devraient aboutir à l'interdiction des activités du Mrc. Paraphrasant une célèbre chanson ivoirienne, Paul Atanga Nji s'est voulu un peu plus précis en indiquant : «Je constate que le fondateur du

Mrc s'est installé dans la logique du "je m'en fous", mais dans bientôt il va se retrouver dans le pays de "si je savais".»

**Hors-la-loi.** En clair, les foudres qui s'abatront sur cette formation politique et son leader seront impitoyables, et

loi s'appliquera contre eux dans toute sa rigueur. Le ministre de la Communication, René Emmanuel Sadi, a ajouté son grain de sel au contexte : «Par l'organisation de ces manifestation, le Mrc entendait, comme à l'accoutumée, inciter nos compatriotes de l'intérieur du pays et de la diaspora à braver l'ordre républicain par des mots d'ordre de rébellion et d'insurrection vis-à-vis des institutions légales et légitimes.» Ironie de l'histoire, pendant que ses partisans s'activaient dans la rue et posaient des actes de vandalisme à l'étranger, le leader de la formation, Maurice Kamto, était invisible sur le théâtre des événements. Comme plusieurs autres présidents de partis politiques du pays, il a préféré le confort douillet d'un coin tenu secret, avant d'être signalé, bien plus tard non pas battant le pavé, mais discrètement «au chevet» des blessés à Douala. Pour un meneur d'hommes qui ambitionne de gérer la République, cela s'appelle avoir du cran.

*Diane Abada*

RÉACTION

# Grégoire Owona : «Force doit revenir à la loi»

*Le Sga/Cc/Rdpc a dit son indignation, face aux actes de vandalisme perpétrés dans des pro-Kamto à l'étranger.*



Le secrétaire général adjoint du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc, au pouvoir), Grégoire Owona, a joint sa voix à l'indignation quasi-générale, suite aux actes de violence perpétrés par les militants et sympathisants du Mrc. Dans un message sur les réseaux sociaux, il a particulièrement dénoncé en ces termes les violences signalées à l'étranger : «Des militants d'un parti politique et leurs sympathisants viennent de franchir à mon humble avis la ligne rouge, entre autres en

saccageant et/ou incendiant plusieurs ambassades du Cameroun ! Au nom de quoi peut-on agir ainsi ? Cela est inadmissible et inacceptable.» Le non moins ministre du Travail et de la Sécurité sociale, tout en disant sa désolation pour les blessés, estimant en outre que «toute violence est à proscrire, d'où qu'elle vienne», achève ainsi son post : «Bâtir à la force du poignet, travailler toujours plus pour avancer dans les voies tracées par le Président Paul Biya, voilà ce qu'on doit faire !! Force doit revenir à la loi!»

# Congelcam : Ngouchinghe traîne votre journal en justice\*

*Il demande des sanctions pécuniaires ainsi que la fermeture d'InfoMatin, qui a osé relayer le rapport de la Conac.*

Une citation directe a été servie à votre quotidien, hier en mi-journée par voie d'huissier, de la part de la société Congelcam et de son administrateur général, Sylvestre Ngouchinghe. La publication, son directeur Dieudonné Mveng, de même que le célèbre journaliste d'investigations Félix Cyriaque Ebolé Bola et le reporter Labaran Mamouda, sont cités à comparaître pour des faits de diffamation, injures et fausses nouvelles. Rien que ça. À l'appui de sa requête au tribunal

de première instance de Yaoundé-centre administratif, Congelcam et son promoteur ont revisité les publications des 10 et 16 janvier relatives au dernier rapport de la Commission nationale anti-corruption (Conac), qui a épinglé l'entreprise pour des transferts illicites de fonds, des pratiques de corruption et de détournement de fonds, pour un montant total de 32.070.273.799 francs pour le compte de l'année 2015. Y ayant déployé ses missions du 17 février au 14 mars de cette année-là, aussi bien au sein de Congelcam à Douala et Yaoundé, mais également dans les services de la douane, des impôts, de la Société générale de surveillance (Sgs) ou encore dans les banques domiciliaires de ses opérations commerciales, le gendarme de la bonne gouvernance a relevé des fraudes sur les manifestes et les

enlèvements, une pratique consistant à sortir frauduleusement des marchandises du port, essentiellement sous le couvert de la facilité dite d'enlèvements directs, eux-mêmes non apurés. Congelcam et son directeur général ont également procédé, selon le rapport, à la soustraction de certaines déclarations d'apurement par les commissaires-transitaires, ont amplement fraudé sur les déclarations en douane avec pour finalité la minoration des droits et taxes à liquider. De même, le «leader au Cameroun dans l'importation, la distribution et la vente des produits de mer», insiste la Conac, a fraudé à de multiples reprises sur l'application du programme de vérification des importations (Pvi), dont le total des amendes quant à la violation desdites procédures, pour la

période couverte par l'enquête, s'élève à 225.273.799 FCfa. Depuis la publication de ce rapport, Sylvestre Ngouchinghe, dont la communication de crise ne semble pas le point fort, remue ciel et terre pour dénigrer le président de la Commission, Dieudonné Massi Gams et son document accusés, eux aussi, d'avoir «formulé des dénonciations calomnieuses et diffamatoires». Jusqu'à ce jour, l'homme outré se garde d'avouer au grand public qu'il a bien, ainsi que l'un de ses collaborateurs, été entendu par deux fois à la Conac dans le cadre de ces dossiers sulfureux. Il préfère le dilatoire, et surtout la posture de victime qui veut que la Commission, selon lui, n'ait pas respecté l'obligation du contradictoire, lors de ses investigations.

## Fuite en avant

Mais si Congelcam et son milliardaire de patron hésitent, jusqu'à présent, à s'attaquer juridiquement à la Conac, ils ont, par contre, trouvé le mouton noir pour assouvir leur soif de vengeance, et leur tentative de se blanchir contre les responsabilités pénale et civile établies par la Commission. Ainsi, en dehors des condamnations pécuniaires au titre des dommages et intérêts réclamés aux accusés, M. Ngouchinghe et sa société demandent la fermeture d'InfoMatin pour 2 ans, la publication du jugement – qui lui sera forcément favorable, croit-il – dans ledit journal et chez 8 autres confrères, sous astreinte de 500.000 francs par jour de retard à compter du prononcé du jugement. En attendant que la justice, à laquelle les prévenus ont toute confiance se prononce, dise le droit, il est regrettable de voir à quel point le refus de la vérité et l'intolérance continuent d'habiter certains «puissants» – ou présumés tels – au Cameroun. Combien l'argent peut aveugler quelques autres, leur faisant perdre leur sang-froid à la moindre contrariété, les amenant à tout tenter pour faire payer ceux qui osent révéler le côté obscur de leurs affaires. Ainsi, en parcourant les 15 pages de leur citation directe, il est loisible de constater que les gesticulations de Congelcam et Sylvestre Ngouchinghe, non seulement ne reposent sur aucun fait patent, mais poursuivent un dessein encore plus pernicieux : réduire au silence ceux qui osent



*Ngouchinghe, rira bien...*

s'attaquer aux pratiques nébuleuses des hommes de premier plan. En effet, en acceptant, sous le sceau d'une correspondance particulière (CP), de publier dans InfoMatin une synthèse du rapport de la Conac, le journaliste Ebolé Bola et le reporter Labaran Mamouda ont brisé l'embargo que certains auraient souhaité imposer à ce document accusateur. Dans les publications indexées, les plaignants, avec un rare aplomb, font l'impasse sur les révélations accablantes de la Commission pour s'attaquer uniquement à ceux qui ont osé les relayer. Ils s'accrochent

à des détails pour bâtir leur requête, se gardant par ailleurs de préciser que, dans le même temps, la réaction de Congelcam, pour souligner le souci d'équilibre de l'information, a bien été publiée.

**Exonérations indues.** Cette réaction se rapporte ainsi au fait que l'entreprise continue indument, depuis plus de 10 ans, de jouir d'une mesure d'exonérations fiscales et douanières prises pour un délai de 6 mois par le chef de l'État Paul Biya, au lendemain des «émeutes de la faim» de fin février 2008. L'entreprise a également été

appelée à expliquer pourquoi, en dépit des dispositions de l'Acte uniforme révisé de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), relatives au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, malgré la loi régissant l'activité commerciale au Cameroun, elle demeure à la fois importateur, grossiste et détaillant. La mauvaise foi est ici manifestée dans toute sa noirceur. Plus loin, InfoMatin s'est penché sur la vie politique de M. Ngouchinghe, aujourd'hui sénateur pour le compte du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc, au pouvoir). Votre journal, pour éclairer l'opinion, a amplement puisé dans des publications antérieures de confrères, nommément citées et n'ayant jamais, elles, été démenties, pour décrire les manœuvres ayant conduit le milliardaire, publiquement nargué par la population, jusqu'à la Chambre haute. Mais, de ces précautions professionnelles, du respect de l'éthique et de la notion d'équilibre de l'information, Congelcam et Sylvestre Ngouchinghe préfèrent ne voir qu'une tentative de nuire et surfent sur la sémantique. Avec leur indignation sélective, ils imposeraient davantage le respect et la considération en citant la Conac, auteur du rapport incendiaire, devant les tribunaux compétents. Chiche !

*Cédric Mbida  
\*Déjà publié dans Infomatin  
du vendredi 25 janvier 2019*

## SOLLICITUDE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

# Les Bamboutos expriment leur gratitude à Paul Biya

**S'appuyant sur les projets réalisés et en cours dans le département, ainsi que sur la reconduction de leur fils, Emmanuel Nganou Djoumessi, au poste de Mintp, les populations se sont réunies à cet effet, samedi à Mbouda.**

À l'invitation du ministre des Travaux publics (Mintp), Emmanuel Nganou Djoumessi, par ailleurs chef de la délégation départementale permanente du Comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), les populations du département des Bamboutos, région de l'Ouest ont massivement rallié la maison du parti de Mbouda, samedi 26 janvier pour un meeting de remerciement au chef de l'État. Il s'agit, aux dires des organisateurs, de revenir sur les performances du département dans les opérations de vote ayant contribué à la réélection du président Paul Biya à la magistrature suprême, sur le maintien d'un fils du département au gouvernement du 4 janvier, sans oublier les importants projets réalisés et en cours de réalisation dont jouit le département. Selon le programme arrêté, la rencontre sera sectionnée en deux phases. Une phase dite technique, plus restreinte, qui se tient



Phase technique de la concertation

à l'intérieur du bâtiment et une autre dite de conclusion de la concertation à l'esplanade. Aux côtés de Nganou Djoumessi, qui préside les deux phases, son épouse Dr Véronique Nganou ; le secrétaire général du ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), membre de la délégation départementale permanente pour les Bamboutos, Jean Tchoffo ; un membre de la même

délégation départementale, Ngambo Fondjo ; Sa majesté Jean Teini Deffo, sénateur ; l'honorable député Mathurin Martial Wa ; l'honorable député, David Manfouo ; le maire de la Commune de Mbouda, Roger Ngoulla ; sans oublier le très attendu maire de la Commune de Meyomessala, Christian Mebiame ; le Dag du Mintp Joseph Abanda, fils du Nyong et Mfoumou, et bien d'autres invités de marque. Face à eux, une foule

immense composée d'autorités administratives, au premier rang desquelles, le gouverneur de la région de l'Ouest, Awa Fonka Augustin, qu'accompagnait le préfet du département des Bamboutos, Ernest Ewango d'autorités traditionnelles et religieuses, d'associations de jeunes, des militants que l'on compte par milliers, tous bercés de temps en temps par des groupes de danse.

## Gratitude et engagement

**Rassemblé à la maison du parti Rdpc de Mbouda, le peuple Mangwa a exprimé sa satisfaction d'avoir brillamment contribué à la réélection du chef de l'État, sa reconnaissance pour les bienfaits dans le département et promis plus de détermination en prévision des consultations électorales à venir.**

La phase technique, la plus importante pour certains, est celle qui aura pris la plus grande partie du temps de la cérémonie. Pendant près de 2 heures, elle a permis au ministre Nganou Djoumessi, aux élus du peuple (municipaux et parlementaires), aux membres de la délégation permanente départementale, aux responsables des commissions communales ainsi qu'aux responsables des démembrements du parti, de s'imprégner du compte rendu du déroulement des opérations de vote au cours de l'élection présidentielle du 7 octobre. Selon les orientations du ministre, il est procédé à la lecture du rapport général de l'utilisation des ressources de la campagne. Dudit rapport, il ressort que près de 90 millions ont été collectés au titre des contributions des élites, de l'appui du comité central du Rdpc et de l'appui spécial du président du Sénat. Le même rapport indique que la cagnotte a permis l'appui aux commissions communales, l'animation, la confection des



Nganou Djoumessi (milieu) accueille le gouverneur (droite) et le préfet

gadgets de campagne et la communication ainsi que l'encadrement des bureaux de vote à hauteur d'un peu plus de 89 millions Fcfa. «Il est bon que les uns et les autres sachent ce qui a été fait avec les ressources générées» dira le chef de la délégation départementale permanente, Nganou Djoumessi, pour signifier le bien-fondé de cette reddition des comptes. Dans cette logique, le ministre est le premier à reconnaître que ce qui est fait à la maison du parti de Mbouda est loin d'être suffisant.

Selon lui, il est loisible que les populations de la base soient elles aussi informées de l'utilisation de leurs contributions. Toute chose qui justifie l'idée de poursuite de ce compte rendu dans le cadre de la tournée de remerciement au chef de l'État que les populations entendent entreprendre au sein de chaque arrondissement du département des Bamboutos. Le calendrier y afférent d'ores et déjà établi retient l'arrondissement de Batcham comme première étape. S'agissant de la seconde et dernière phase,

celle dite de conclusion de la concertation, deux principaux points au programme : Le discours du chef de la délégation permanente et la lecture de la motion de soutien au président de la République. Face au peuple des Bamboutos, encore appelé peuple Mangwa, Nganou Djoumessi commence par adresser ses remerciements à ses camarades du parti de la flamme. Ils ont leur part dans la réélection du président Paul Biya au soir du scrutin du 7 octobre et partant dans son maintien au prestigieux poste de ministre des Travaux publics. L'occasion offerte au membre du gouvernement dans le cadre de cette rencontre à la base lui permet de reconnaître l'engagement productif des membres de la commission départementale qu'il dirige, des chefs traditionnels et autres autorités, qui ont abandonné leurs travaux respectifs pour venir s'installer à Mbouda, afin de construire efficacement la victoire de leur champion. Les fruits à, la clé sont d'ailleurs conséquents à juste titre. Le département des Bamboutos a été classé 20e sur 58 départements, avec 45 414 suffrages valablement exprimés en faveur du candidat Paul Biya sur 74 341 votants, à l'issue du scrutin présidentiel. Associant ses propos à ceux initialement prononcés par le maire de la commune de Batcham, Dr Roger Ngoulla, l'ex Minepat invite ses frères et sœurs à s'inscrire dans la trajectoire du futur et massivement sur les listes électorales, en prévision des échéances électorales à venir. La lecture de la motion de soutien et sa remise au préfet viendra mettre un terme à la cérémonie fort courue.

# Vision du Mintp

## Réalisations au bénéfice du département

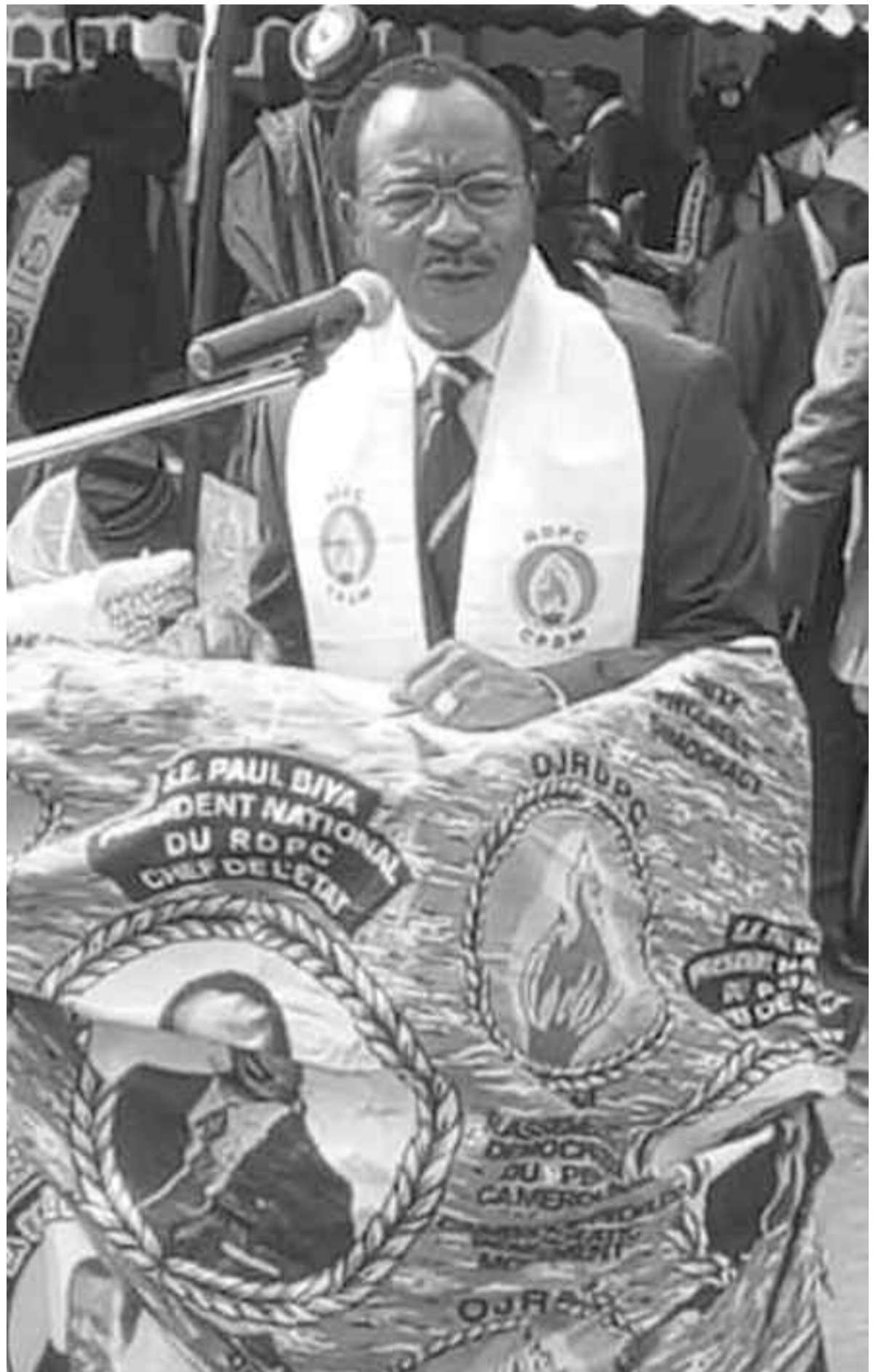
Depuis 2015, le gouvernement de la République, agissant sous hautes instructions du chef de l'État, a été particulièrement généreux à l'égard du département des Bamoutos. De nombreux projets dans cette partie du pays sont soit achevés, soit en cours de réalisation. Sur le terrain, le constat est suffisamment évocateur de cette sollicitude du président de la République à l'égard du peuple Mangwa.

Au nombre des ouvrages achevés, l'on note le bâtiment abritant la délégation départementale du Minepat, la délégation départementale du tourisme, le palais de justice, y compris la délégation départementale des travaux publics, à 98%.

Parmi les différents chantiers en cours et dont l'évolution est régulière, figurent le stade d'entraînement pour la Coupe d'Afrique des nations de football (Can) et le projet de désenclavement du bassin agricole. D'un linéaire de 217 kilomètres, il est divisé en 2 lots. Le premier lot long de 110 km est réalisé par l'entreprise Turque ESER, il va de Baleveng à Galim. Alors que le second lot va de Galim à Bangangté. Avec ce projet, l'ensemble des bassins de production desservis par ladite route seront désenclavés, au grand bonheur des populations.

D'autres projets non moins importants sont également engagés dans le département. Ils concernent les infrastructures routières et autres ouvrages d'art, ainsi que les projets de construction civiles et autres équipements. Ils vont de la construction et de l'entretien des routes, à la construction de cases communautaires, en passant par la construction de ponts et ponceau, de centres zootechniques et vétérinaires, d'équipements mobiliers divers, de construction et d'équipement de salles de classe, de la construction de parcs commerciaux porc, de l'électrification rurale, de la réhabilitation de centre médicaux d'arrondissement...

L'élection présidentielle du 7 octobre a permis, aux dires de plusieurs dans le département des Bamoutos, de constater quelques dérives qu'il convient de corriger, afin de revitaliser le Rdpc dans le département, notamment à Bamoutos centre 1, Bamoutos centre 2, Bamoutos Nord et Bamoutos Sud. La rencontre de Mbouda se présente comme le lieu par excellence pour le ministre de dire la nécessité de travailler à élargir la base militante qui se fera par le recrutement au niveau des cellules. Ces cellules doivent être considérées comme des unités de production. Et la mise en œuvre des stratégies, pour ce faire, devra être arrêtée après discussion par l'ensemble des parties prenantes. Le chef de la délégation permanente départementale rappelle que les inscriptions sur les listes électorales devront être discriminatoires. Le Rdpc ne facilitera l'inscription que des potentiels électeurs, mais restera ouvert au rassemblement. Parce que Mbouda, Batcham, Babadjou et Galim ont plébiscité Paul Biya, cela démontre à suffisance que le peuple Mangwa est un grand peuple qui fait des Bamoutos un département respecté et un département considéré. Et c'est la raison pour laquelle, tirant les victoires de ce département, le président de la République a bien voulu renouveler sa confiance à un fils du département. D'où l'expression de l'infinie gratitude : «Les mots n'exprimeront jamais à suffisance ma bienveillante reconnaissance. Ma gratitude ne saurait s'exprimer par des mots. Aucun mot ne saurait traduire éloquemment ma fidélité, aucun mot ne saurait exprimer mon attachement. D'où ma détermination à vous servir, monsieur le président.» promet le



Mintp, Emmanuel Nganou Djoumessi à l'homme du 6 novembre. Mais pour que les actions du département soient portées haut, l'heure, dans le département des Bamoutos, doit être à la cohésion, à l'unité et au rassemblement. «Je nous invite à nous rassembler derrière Paul Biya qui a fait et qui va continuer de faire pour les Bamoutos. Restez unis et conquérants pour préserver les acquis du Rdpc. C'est-à-dire, entonner chaque fois le chant de la concorde et de la solidarité. Ne jamais

poser un acte nuisible aux intérêts du parti.» conseille le chef de la délégation permanente. Car, il est indispensable qu'au soir des élections prochaines, les 4 communes et les sièges du parlement occupés par les fils des Bamoutos soient toujours parés aux couleurs du parti de Paul Biya. La solidarité, qui constitue l'une des invites du Mintp, se veut manifeste. À cet effet, Nganou Djoumessi prescrit aux hauts fonctionnaires, opérateurs économiques et autres détenteurs de

pouvoirs du département d'intégrer et de concrétiser la notion de tutorat. Celle-ci, explique-t-il, consiste à tenir la main des jeunes, en vue de leur encadrement professionnel. Mais les jeunes concernés par cette initiative, poursuit le ministre, sont ceux inscrits sur la base de données du département et qui brillent par leur maturité, leur sens de responsabilité, leur exemplarité et leur sens de la discipline.

# Ils ont dit...

**François Zebaze Delaunay**, délégué départemental des Travaux publics pour les Bamboutos

**«Chaque année, au moins 27 millions Fcfa sont transférés à chaque commune pour l'entretien routier.»**

La délégation départementale des Travaux publics est une ramification du ministère des Travaux publics qui est l'ingénieur de l'État. Et en dehors de ce rôle d'ingénieur, nous avons l'obligation d'accompagner les collectivités territoriales décentralisées dans l'élaboration de projets, des études, du suivi de tout ce qui se fait au niveau départemental. Et précisément dans la délégation départementale des Travaux publics des Bamboutos, nous avons la charge d'accompagner 4 mairies à savoir la marie de Babadjou, celle de Batcam, celle de Mbouda, et celle de Galim. Comme actions au cours des années passés et l'année qui vient de commencer, nous avons eu un certains nombre de projets, je vais commencer par les projets des routes qui impactent le plus sur la vie des populations. Nous avons des routes qui ont permis aux populations de se mettre à l'abri des incontinences comme la poussière, la boue. Des routes construites en enduit superficiel. C'est un type de revêtement destiné aux routes qui ont un trafic modéré. En dehors de cette route, nous avons également la route qui ressort sur la boucle du bassin agricole qui permet aussi de desservir non seulement les populations, mais aussi les grandes



zones agricoles. Il ya aussi des grands projets comme la construction des enclavements du bassin agricole qui traverse de long en large, le département des Bamboutos. Ce projet démarre dans le département de la Menoua à partir de Baleveng, on traverse tout Bagang et de Bagang, nous descendons à Batcham pour atteindre la ville de Mbouda. Ce même projet traverse toute la ville de Mbouda, Galim et on enchaîne avec une autre entreprise qui est

Razel, à partir de Galim, Bamendjing pour aller vers Foubot. Ces routes comportent aussi des bretelles.

**Autres projets.** À côté de ces projets dans le domaine routier, nous avons des routes en terre, dont l'entretien est confié aux communes dans le cadre du transfert de compétences. Donc chaque année, au moins 27 millions Fcfa sont transférés à chaque commune pour entretenir les

routes en terre, les routes communales ainsi que les petits ouvrages. Et toujours dans le cadre des ressources transférées nous avons des ressources du fonds routiers qui ont été transférés aux communes et la commune de Mbouda a été choisie comme pilote. Avec ce projet, le département a bénéficié de près de 45 km de routes et la construction de 3 ouvrages. À ce jour, les travaux sont exécutés à 15 %. Le projet de construction du nouveau bâtiment de la délégation départementale des Travaux publics est une initiative du ministre des Travaux public qui vise à améliorer le cadre de travail des fonctionnaires du ministère des travaux publics afin de donner le meilleur d'eux même dans ce qu'ils font. Nous avons aussi dans le département, non seulement ces routes, le bâtiments des Travaux publics qui est en construction, et les bâtiments des autres ministères que nous accompagnons dans notre rôle d'ingénieur de l'État et la liste est vraiment longue, mais il y a les grands projets phares, des cases communautaires, des centres de santé, des écoles que nous suivons au quotidien qui changent le quotidien des populations du département.

**Christian Mebiame, Maire de la commune de Meyomessala**

**«Je suis heureux de savoir que de Meyomessala à Mbouda, le Cameroun est en chantier»**



Je suis venu ici parce que justement je fais partie de la grande famille du Rdpc et je suis conscient du travail qui a été abattu ici, comme à Meyomessalea également, et j'ai entendu parler du regroupement de cette famille, notre famille, je suis venu accompagner les populations de Bamboutos et particulièrement le président de la commission, le ministre Nganou Djoumessi. C'est l'objet de ma venue ici aujourd'hui. Dans la commune de Meyomessala, nous avons initié un programme aux populations de Meyomessala, sur la base duquel nous avons été investis, donc nous sommes en train d'exécuter ce programme. C'est un programme qui va sur 10 ans et nous pensons avoir c réalisé 75% de notre programme seulement pour notre premier mandat. Donc nous sommes sereins pour la suite. Nous adaptons notre programme également en fonction de la ligne que le chef de l'État veut bien porter pour l'ensemble des Camerounais. Nous sommes un exécutif et nous exécutons le programme fidèlement. Je suis heureux de savoir que de Meyomessala à Mbouda, le Cameroun est en chantier. Je félicite une fois de plus le président de la République à travers le ministre Emmanuel Nganou Djoumessi qui sait matérialiser les ambitions et la volonté du chef de l'État dans tout notre pays.

**Docteur Roger Ngoulla**, maire de la Commune de Mbouda

**«Le premier point de satisfaction des populations, c'est la route de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest»**

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer entend que maire de la commune de Mbouda. Le sentiment de l' élu du peuple, c'est un sentiment de satisfaction, parce qu'il y a beaucoup de choses qui ont été faites, bien d'autres qui sont en cours d'exécution et certaines que nous réaliserons bientôt.» le ministre Nganou est mieux que quiconque au courant de tous les investissements Je ne peux pas recommencer à les citer, juste vous dire que les populations sont très contentes, et leur premier point de satisfaction, c'est la route de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest, parce que nous sommes dans une zone essentiellement agricole et comme cette route porte bien le nom, - désenclavement des bassins agricoles, je dois pouvoir vous dire que, tous nos groupements sont désormais reliés au centre de Mbouda par le goudron, ou le seront bientôt. Ce qui va permettre que le produit de labour des champs de nos mamans puisse être écoulé de leurs champs. Autrement dit, la ville de Mbouda subit une transformation indiscutable avec le projet de la Can. Le stade de Mbouda a été sélectionné comme stade d'entraînement. Et le



gouvernement de la République a investi une grande somme d'argent dans ce projet. Et si vous voyez le budget d'investissement public de 2019, il y a 4 milliards pour le compte du Minhdu. Nous avons également bénéficié d'un projet qui tenait à

cœur au ministre Nganou, c'était l'usine d'avocats qui est l'une de nos spécialités locales et que nous comptons d'ailleurs labéliser, l'avocat de Mbouda. Nous avons une route qui va dans le groupement Bafounda, qui mène vers l'usine d'avocats, on sait

que depuis quelques jours, ce chantier a été lancé ce qui n'est plus une promesse mais une réalité. D'ici sept mois, nous aurons déjà une usine d'avocat qui sortira des produits finis tels que l'huile d'avocat, l'huile comestible et l'huile pour le cosmétique. Nous avons également des projets en ce qui concerne les magasins de stockage des produits alimentaires, projet initié par le ministre Nganou lorsqu'il était au Minepat. Au niveau de la santé, il y a également eu beaucoup de réalisations et il y a encore à faire notamment la réalisation du centre mère et enfant du département qui attend l'inauguration officielle. Je voudrai également parler du centre de la jeunesse de Mbouda qui a été fait. Bref, le gouvernement de la République n'oublie pas les Bamboutos. Mais je pense que c'est un juste retour parce que les populations de Bamboutos, après les résultats des élections présidentielles ont cru rester fidèles au président Paul Biya, en donnant un score largement au-dessus de la moyenne nationale ce qui est honorable».

# Arrêt sur images...



*Autorités traditionnelles*



*Jeunesse active des Bamboutos*



*Route de désenclavement du bassin agricole en construction*



*Nouvelle délégation départementale du Minepat*



*Nouveau palais de Justice*



*Nouvelle délégation départementale des Travaux publics*



# Beti Assomo dit merci à Dieu et à Paul Biya

**Une messe pontificale, de remerciement, de déférence et de soutien a été dite à cet effet, hier, à la paroisse Notre dame de Lourdes de Meyos-Akonolinga.**

« Je me sens particulièrement honoré de fouler à nouveau le sol d'Akonolinga, le sol du Nyong et Mfoumou, mon terroir, et de prendre la parole en cette occasion qui nous rassemble et nous permet de rendre grâce à Dieu à l'unisson pour ses bienfaits accordés à cette terre ». Sous une pluie d'applaudissements et youyous, le digne fils du Nyong et Mfoumou à qui le chef de l'État venait de renouveler sa confiance, continue : "Nous sommes venus élever les mains vers Dieu et nous incliner devant ses grâces et ses bienfaits, et plus particulièrement ce jour pour notre reconduction aux fonctions de ministre délégué à la présidence chargé de la Défense, à l'occasion du réaménagement du gouvernement du 4 janvier." C'est en ces termes que Joseph Beti Assomo, exprime sa reconnaissance à Dieu, au cours de la messe, très courue, dite hier, à l'esplanade de la paroisse Notre dame de Lourdes de Meyos-Akonolinga. Les remerciements et la déférence du digne fils du Nyong et Mfoumou sont également allés en direction du président de la République, Paul Biya, qui lui a renouvelé sa confiance en le maintenant dans ses fonctions de patron des forces de Défense et de sécurité. Cette célébration a été rehaussée par la présence de l'évêque de Mbalmayo, Monseigneur Joseph Mari Ndi Okala, prédicateur du jour, le ministre Robert Nkili, chef de la délégation départementale



**Le Mindef Beti Assomo exprime sa gratitude**

permanente du Comité central du Rassemblement démocratique du peuple Camerounais (Rdpc) pour le département. La parole du jour, tirée du livre premier de Corinthiens en son chapitre 12, les versets 12 à 30, Monseigneur Joseph Mari Ndi Okala,

exhortera à conserver l'unité de cœur, l'unité dans la diversité, comme le recommande l'apôtre Paul dans le texte.

**Soutien.** Le président de la section Rdpc, Georges Akamba, saluera pour sa part, la grandeur et surtout la

bravoure de l'homme qu'est Joseph Beti Assomo. «Joseph est caractérisé par sa grande discrétion, sa sobriété, sa générosité, son humilité qui contraste avec ses très hautes fonctions», précisera-t-il. Tout en remerciant également son ministre et non militant, Georges Akamba réitérera les attentes de la population du Nyong et Mfoumou au ministre: «le reste sans changement... Ce reste sans changement fait de vous à nouveau une personnalité ressource de notre département. La charge est lourde, les espoirs et les attentes, toujours et de plus en plus nombreuses. Souffrez donc que l'on vous sollicite encore et encore». C'est l'appel que lancera le porte-parole des populations de la zone au ministre.

Dans la même lancée, Robert Nkili, accompagné des élites de la localité (excepté le député Nkodo Dang, visiblement pas content, quittera publiquement le lieu de la cérémonie, au grand étonnement de tout le monde) entourent le Mindef de leurs bénédictions, le rassurant ainsi de leur soutien inconditionnel dans sa lourde mission au sein du pays.

Environ 5 000 personnes prennent part à cette cérémonie, parmi lesquelles des personnalités de renom: l'opérateur économique, Jean Claude Bekolo Mbang ; le Dag du Mintp Joseph Abanda, fils du Nyong et Mfoumou et l'un des artisans de la victoire de Paul Biya dans le département du Centre; l'ex ministre des Travaux publics, Patrice Amba Sala; le gouverneur de la région du Centre, Naseri Paul Bea ; le préfet du Nyong et Mfoumou, Théophile Jean Roger Baorou Alim ; le président du parlement panafricain, Nkodo Ntang ; le chef de la délégation du Comité central du Rassemblement démocratique du peuple Camerounais (Rdpc) dans le département, Robert Nkili ; du sénateur Albert Mbida ; et des chefs et notables de la localité ainsi que plusieurs hauts dignitaires du pays.

**Rosine Laure Elong (Stagiaire)**



**Communion avec le clergé**



**Les élites du Nyong et Mfoumou disent merci à Paul Biya**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 -----  
 PAIX-TRAVAIL-PATRIE  
 -----  
 MINISTERE DES FINANCES  
 -----



REPUBLIC OF CAMEROON  
 -----  
 PEACE-WORK-FATHERLAND  
 -----  
 MINISTRY OF FINANCE  
 -----

09 JAN 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

\*\*\*\*\*

Le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE, a le plaisir de porter à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale qu'il a été décerné au projet de "construction du barrage de Nachtigal Amont" le prix de meilleur projet mondial dans le domaine de la structuration du financement.

Ce prix a été attribué par le magazine « *Project Finance International* » qui est un magazine international de référence dans le domaine de l'information sur le financement des projets d'infrastructures.

« *Project Finance International* » décerne chaque année des prix par continent avec un classement particulier au niveau mondial pour le financement des meilleurs projets d'infrastructures. C'est dans cette catégorie qu'a été classé le projet "Nachtigal Amont".

D'après ce magazine, la structuration du financement du projet "Nachtigal Amont" a été jugée remarquable pour une double raison : d'abord pour la qualité de cette structuration, faisant ressortir un mixage parfait entre endettement et fonds propres des partenaires techniques ; ensuite pour son attractivité qui a suscité l'intérêt de plus d'une vingtaine de prêteurs dont une quinzaine de prêteurs internationaux de renom.

A titre de rappel, le projet de "construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal Amont", d'une capacité de 420 mégawatts et d'un coût global d'environ 786 milliards de FCFA, est financé sous la forme d'un partenariat

# message

→  
public-privé avec la participation aux côtés de l'Etat du Cameroun, de partenaires techniques et financiers de réputation (Electricité de France, la Société Financière Internationale, le Fonds d'Investissement *Africa 50* et le Fonds d'Investissement *STOA INFRA ET ENERGIE*).

La participation de tous ces partenaires dans l'actionnariat de Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), chargée de la construction et de l'exploitation dudit barrage traduit la confiance que la communauté technique et financière internationale accorde à la pertinence des grandes options de politique économique édictées par le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, et rappelées dans son discours d'investiture, le 06 novembre 2018.

*P.S. les informations relatives au magazine « Project Finance International » et au classement 2018 peuvent être consultées sur le site [www.pfie.com](http://www.pfie.com)*

  
  
**Louis Paul MOTAZE**

## L'IFTIC-SUP EN PARTENARIAT AVEC L'IAI-CAMEROUN LANCE UN CONCOURS POUR LA FORMATION DE 100 TECHNICIENS EN INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET SYSTEMES SOLAIRES



- Formation à la production de l'énergie électrique et de l'énergie solaire
- Formation à la connaissance physique du matériel
- Formation au montage des équipements électriques
- Formation à l'installation des kits solaires

### Conditions d'admission

L'admission se fait exclusivement par voie de concours.  
Elle est ouverte à tout candidat titulaire du BEPC ou du  
CAP en Electricité d'équipements.

Date de concours :  
le 2 Février 2019  
Date limite de réception des dossiers :  
le 31 Janvier 2019 à 15 h  
au campus de IFTIC-SUP

### Le dossier de candidature comprend :

- 1) une demande manuscrite adressée au PCA de l'IFTIC-SUP;
- 2) une copie certifiée conforme du BEPC ou du CAP
- 3) Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois mois;
- 5) 04 photos d'identité (4X4);
- 6) 5.000 CFA des frais de dossier.

## OFFRE DE FORMATION AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES ET AUX STRUCTURES PRIVEES ET ETATIQUES

- Formation à la production de l'énergie électrique et de l'énergie solaire
- Formation à la connaissance physique du matériel
- Formation au montage des équipements électriques
- Formation à l'installation des kits solaires

B.P. 33 384 Yaoundé, Awaé-escalier Tél. : +237 243 01 32 33 / 677 92 48 89 / 699 53 93 24  
Site web : [www.iftic-sup.net](http://www.iftic-sup.net) e-mail : [contact@iftic-sup.net](mailto:contact@iftic-sup.net)